

Tous les articles de la revue suivent un format de présentation précis.

Le texte de votre article sera à **rédigé en utilisant directement la page-type** (format word .doc)

Cette page-type, à télécharger sur le site, matérialise et présente les principales bases de ce format d'édition. Elle comprendra votre texte ainsi que plusieurs encadrés à renseigner :

- une présentation biographique (maximum 5 lignes)
- une liste éventuelle d'évaluateurs potentiels
- un résumé de votre article en français (environ 10-20 lignes)
- un résumé de votre article en anglais (environ 10-20 lignes)
- une liste de mots-clés pour indexation (en français et en anglais).

La proposition est à envoyer par courrier électronique au responsable éditorial du numéro (éditeur scientifique).

### La composition de votre article

Le format numérique permet une certaine souplesse, mais il est demandé aux contributeurs de rester raisonnable et de ne pas dépasser les 40 000 signes (liste de références non comprise) sauf si la qualité de l'article ou le sujet le justifient (l'appréciation sera laissée au comité éditorial et aux experts).

Le contributeur doit s'assurer, avec le responsable éditorial et le comité de la revue, de la possibilité concrète de la publication des polices spéciales. Par exemple, pour le grec, il est conseillé d'utiliser les polices Unicode ; pour le chinois, les polices Arial Unicode MS.

Afin de garantir l'anonymat lors de l'examen des propositions par les experts, les auteurs doivent s'abstenir de faire figurer toute référence à la première personne à leurs publications antérieures ou en projet : s'y référer de préférence à la troisième personne.

### Pour le corps du texte

- Indiquer en entier le prénom des auteurs cités (autrement dit ne pas utiliser les seules initiales).
- Limiter les niveaux de titrage (si possible au maximum trois).
- Choisir des titres courts pour éviter les problèmes de mise en page.
- Mettre en italique les mots d'origine latine ou étrangère ainsi que les titres d'ouvrage, de revue...
  
- Limiter les mises en évidence : utiliser l'italique, ne pas utiliser le gras, le souligné
- Utiliser les guillemets français
- Accentuer les capitales : : É, À, etc.
- Ne pas mettre de majuscule aux petites capitales
- Utiliser les lettres soudées : œ, Œ, æ, Æ, etc.

## Les notes de bas de page

Les notes de bas de page sont exclusivement réservées aux précisions et informations de type non bibliographique. Voir ci-après pour les références bibliographiques.

L'appel de note se place après le guillemet fermant : « Je demande Shakespeare, on me donne Ducis. »<sup>1</sup>

## Les citations ou extraits de corpus...

### Généralités

- Ne pas mettre le texte de la citation en italique
- « » Toutes les citations sont introduites et fermées par des guillemets français
- “ ” Utiliser les guillemets anglais pour les citations de second rang (citation dans la citation)
- [...] Les coupes, modifications ou commentaires sont indiquées entre crochets
- / Les vers sont marqués par la barre oblique (« Un pavillon à claires-voies / Abrite doucement nos joies »)
- La ponctuation est intégrée à la citation, avant le guillemet fermant, si elle en est indissociable
- Si la citation ne constitue pas une phrase complète, la ponctuation est placée après les guillemets

### Pour les citations longues (à partir de 5 lignes)

Utiliser la police Goudy Old Style taille 11

Utiliser un paragraphe décroché : un interligne avant et après,

avec un retrait de 1 cm à gauche s'il s'agit d'une citation en prose

avec un retrait de 2 cm à gauche s'il s'agit d'une citation poétique

### Pour les citations en langues étrangères

Préférer la traduction française dans le corps d'un texte rédigé en français, avec mention de la langue originale soit entre parenthèses, soit en notes.

On présente en général la citation en langue originale d'abord, la traduction français ensuite (une note de bas de page peut référencer chacune des citations).

S'il s'agit d'une traduction personnelle, indiquez entre parenthèses (Notre traduction).

Les citations doivent être vérifiées et référencées par un renvoi bibliographique placé (le plus souvent) à la fin de la citation. Voir ci-après pour les références bibliographiques.

## Les illustrations (figures, tableaux, graphiques, images...)

La question des droits d'utilisation ou de reproduction est à votre initiative et à votre charge.

Pour les illustrations, veuillez préciser le titre de l'œuvre, l'année de réalisation, le type de médium et la technique (huile sur toile, tempera sur bois, fusain sur papier, etc.), dimensions de l'original en cm (123 x 114), lieu et musée, galerie ou collection où il est conservé.

En plus de l'insert de l'illustration dans votre article, fournir, si possible, les fichiers d'origine (excel, jpeg,...) car des soucis au moment du maquettage peuvent intervenir.

Titrage de l'illustration      titre placé au dessus de la figure, du tableau, de l'image...

*Figure 1 - Intitulé*

Police Goudy Old Style taille 11, italique, centré

Sans ponctuation à la fin du titre

Source (si besoin)            placée en dessous de l'illustration en taille 9, Italique

## Les références bibliographiques

Les références sont à signaler directement dans le corps du texte par un renvoi au format de base suivant : (nom auteur en minuscule, année de publication, pagination si nécessaire [avec un seul p.]

Un auteur	(Martin, 1999)
Deux à trois auteurs (&)	(Dupont & Durand, 1990, p. 25-26)
Plus de trois auteurs (et al.)	(Marchand et al., 1990, chap. 3)
Plusieurs références ( ; )	(Martin, 1975 ; Morin, 2012 ; Matelot, 1950)
Plusieurs références d'un auteur sur une année (a, b...)	(Martin, 1999a)
Source secondaire (cité dans)	(cité dans Richard, 2002, p. 60)
Référence sans date ou non datée (s.d.)	(Martin, s.d.)
Référence avec édition originale (/)	(Dupont, 1890/1970)

**IMPORTANT** : si vous faites référence à vos propres travaux, ne pas indiquer votre nom et utiliser la formule suivante (Auteur, date) ceci afin de respecter l'anonymat dans l'expertise.

Les références complètes sont présentées en fin de texte sous la forme d'une liste classée par ordre alphabétique d'auteurs : cette liste ne doit comprendre que les références citées et uniquement celles-ci. Le plus souvent, chaque zone constituant la référence est séparée par une virgule. La référence se termine par un point.

### Les monographies (livres)

Nom Prénom auteur(s)	en minuscule et <u>prénom en entier</u>
Année d'édition	entre parenthèses
Titre de l'ouvrage	en italique
Ville d'édition	sans le pays
Maison d'édition	en évitant les sigles

*Editeur scientifique* : prénom et nom suivis de (éd.) ou (éds.)

*Titre original et sa traduction littérale* : entre crochets, après titre traduit

*Tomaison* : à la suite du Titre, avec Tome 1, Volume 1, etc.

*Titre du tome (si besoin)* : en italique

*Maison d'édition* : pas obligatoire pour les articles portant sur le domaine antique

*Traducteur* : entre parenthèses et en fin de note, avec (Traduction de prénom nom)

*Tous compléments d'information* : entre parenthèses et en fin de note (édition originale, 2<sup>e</sup> édition...)

Ne pas indiquer les collections, le nombre de pages de l'ouvrage

#### *Exemples*

Durand Nathalie (2000), *L'Auteur comme œuvre*, Orléans, Presses Universitaires d'Orléans.

Woolf Virginia (1998), *Les Vagues [The Waves]*, Paris, Gallimard (1<sup>ère</sup> édition 1931).

Prunot Albert, Martin René et Dupont Pierre (éds.) (1995), *Les sciences de la terre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Albin Michel (Traduction de Michel Weber).

Prieur Marcel (1998), *Histoire des Belles Lettres, Tome 3. La Lettrine*, Pierre Clair et Anne Fer (éds.), Paris, Gallimard (3<sup>e</sup> édition).

### Les contributions dans un ouvrage collectif

Nom Prénom auteur(s)	en minuscule et <u>prénom en entier</u>
Année d'édition	entre parenthèses
Titre de la contribution	entre guillemets français « »
dans	en minuscule (ne pas utiliser In)
Prénom Nom éditeur, directeur...	en minuscule et suivi de (éd.) (éds.) ou (dir.)
Titre de l'ouvrage	en italique
Ville d'édition	sans le pays
Maison d'édition	en évitant les sigles
Pagination de la contribution	en utilisant un seul [ p. ]

#### *Exemple*

Marchand Pierre et Dupont Pierre (2001), « Le rapport sur les progrès technologiques », dans Edith Chemin et Georges Durand (éds.), *Les lettres et les sciences à la fin du Second Empire*, Tome 3, Pornic, Éditions du temps, p. 199-229.

### Les références dans les oeuvres complètes ou réunies

Gautier Théophile (1981), *La Cafetière*, dans *La Morte amoureuse, Avatar et autres récits fantastiques*, Paris, Gallimard.

### Les articles dans une revue, un cahier...

Nom Prénom auteur(s)	en minuscule et <u>prénom en entier</u>
Date de parution	entre parenthèses
Titre de l'article	entre guillemets français « »
Titre de la revue	en italique et <u>titre en entier</u>
Numérotation	sans majuscule et en abrégé : n°, vol., fasc., etc.
Titre du numéro (si besoin)	entre parenthèses
Pagination de l'article	en utilisant un seul [ p. ]

#### *Exemple*

Rabuteau Isabelle (1991), « Mémoire sur la faune », *Bulletin de la Société Géologique de France*, vol. 2, n°258 (La faune en question), p. 157-180.

### Les colloques, congrès...

#### *non publiés*

Nom Prénom Auteur (année, mois du colloque), « Titre de la communication », communication présentée au Intitulé du colloque, *Titre du colloque si existant*, Lieu du colloque (Pays).

Marchand Pierre (2010, mai) « Les Belles lettres d'hier à aujourd'hui », communication présentée au 25<sup>e</sup> congrès de l'AIPU, *Les questions de genre en littérature*, Montpellier (France).

#### *publiés*

Marchand Pierre (2010), « Les sciences de demain », dans *L'avenir scientifique : actes du colloque de la Société Savante de Limoges*, Paris, Presses Universitaires de Paris, p. 150-165.

## Les thèses et mémoires

Nom prénom (année de soutenance), *Titre*, Type de mémoire, Université de soutenance.

Marchand Pierre (2001), *Les représentations de la Terre dans la peinture du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, Université de Lille.

## Les documents non publiés ou à diffusion limitée

Nom prénom (année de référence), *Titre du document*, Document non publié, Organisme de référence (commanditaire, diffuseur...), Ville de cet organisme (Pays).

Martin Pierre (2008), *Les bibliothèques de France : rapport d'activité*, Document non publié, Centre Georges Pompidou, Paris (France).

## Les documents consultés sur un site Internet & Doi

S'il s'agit d'un document accessible en ligne (quel qu'il soit, monographie, article, colloque, thèse...), la référence doit être rédigée comme ci-avant. Ajouter à la fin de la référence : En ligne + adresse URL du document (sans point final)

S'il s'agit d'une page web susceptible de changer, ajouter à la fin de la référence : En ligne + adresse URL de la page + consulté le (date de votre dernière consultation).

Si le document a un DOI (Identifiant numérique), ajouter à la fin de la référence : doi:xxxxxxx (sans point final)

### *Exemples*

Marchand Pierre (2010, mai) « Les Belles lettres d'hier à aujourd'hui », communication présentée au 25<sup>e</sup> congrès de l'AIPU, Montpellier (France), En ligne <http://www.aipu2010>

Rouxel Alain (2010), « Formes du texte », dans M. Lebrun (dir.), *Littératures et pratiques d'enseignement*, Louvain, Presse Universitaire de Louvain, doi :10.1111/1.145

## Quelques consignes ortho-typographiques

Datation	Abréger les siècles avec les chiffres romains et l'exposant : XIX <sup>e</sup> siècle, avant J.-C.
Sigles	en capitales, sans espace et sans points abrégatifs (ESPE). Indiquer la dénomination complète lors de la première citation : École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)
Tirets	Tiret d'incise ou quasi-parenthèses : utiliser le tiret demi-cadratin ( - ) Tiret pour dialogue : utiliser le tiret cadratin ( – ) Trait d'union : utiliser le tiret simple ( - )
Versification	Utiliser un seul v. même si la référence renvoie à plusieurs vers

Voir (Cf.)                    En notes, préférer «Voir » + référence à Cf. (confer) qui invite uniquement à comparer des textes ou des idées.

*Rappel de quelques règles :*

Point.	pas d'espace avant, espace après
Deux-points :	espace insécable avant, espace après
Point d'exclamation !	espace insécable avant, espace après
Point d'interrogation ?	espace insécable avant, espace après
Points de suspension...	trois points sans espace avant, espace après
Parenthèses (bbb)	pas d'espace intérieur
Crochets [bbb]	pas d'espace intérieur